

**Entre :**

ORSERY SAS au capital de 233 965 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 794 359 877, dont le siège social est situé 108, avenue du Général Leclerc, 78220 Viroflay, représentée par Monsieur Christian VIE en qualité de Président,

Ci-après dénommée « **Orséry** » ou « **le Distributeur** »

**Et :**

L'EDITEUR :

**Nom de la Maison d'Édition :**

**Société (Nom et forme juridique) :**

**Au capital de :**

**Représentée par (dûment habilité à la signature du présent contrat) :**

**Adresse du Siège Social :**

**Immatriculée au RCS de :**

**Sous le numéro :**

Ci-après dénommée « **l'Éditeur** »

**Description du service :**

Orséry est un nouvel acteur innovant de la chaîne du Livre. La solution mise en place par Orséry permet l'impression immédiate de Livre sur un support papier, à la demande du client final à partir des fichiers sous format Pdf imprimeurs fournis par les éditeurs, et ce dans une des Librairies Affiliées partenaires d'Orséry (ci-après « la(s) Librairie(s) Affiliée(s) »).

L'Éditeur, après avoir pris connaissance des présentes conditions, de leurs annexes et des termes dans lesquels Orséry propose ses services de distribution d'ouvrages, les accepte aux termes du présent Contrat

**Article 1 – Objet du Contrat et champ d'application**

L'Éditeur confie à Orséry le stockage des fichiers des livres confiés (les « Livres Dématérialisés »), la commercialisation et la distribution de son Catalogue d'Œuvres, ou d'une Partie de celui-ci, sous forme de Livres Papiers.

Ce service sera réalisé par Orséry via une Plateforme de Commande, accessible dans un premier temps aux Librairies Affiliées puis à tout internaute à l'adresse [www.orsery.com](http://www.orsery.com), et sur laquelle le Client Final pourra commander le Livre Papier à partir des ouvrages disponibles.

La commercialisation des ouvrages sera effectuée uniquement sous la forme de Livres Papiers. Seul Orséry détiendra les fichiers du Livre Dématérialisé, qui n'est jamais détenu ni stocké par la Librairie Affiliée.

Le présent Contrat a pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles l'Éditeur met à disposition d'Orséry les Livres Dématérialisés issus de son Catalogue d'Œuvres

L'annexe 1 du présent Contrat décrit la liste des Livres Dématérialisés confiés par l'Éditeur et les éventuelles spécificités de distribution par pays et/ou territoires. Si aucune restriction territoriale n'est mentionnée, il sera considéré que le contrat ne présente pas de restrictions et s'applique à l'ensemble des pays.

L'Éditeur décide seul du catalogue de livres confiés à Orséry, et pourra à tout moment ajouter ou supprimer des ouvrages en informant Orséry par mail puis, lorsque celui-ci sera disponible, via un espace dédié accessible via un compte utilisateur sécurisé.

L'Éditeur accorde à Orséry le droit de distribution et de diffusion des ouvrages du Catalogue d'Œuvres pendant toute la durée du présent contrat (non exclusifs d'autres modes de distribution et de diffusion).

## **Article 2 – Rémunération de l'Editeur et modalités de paiement**

La rémunération standard de l'éditeur est de 40% de la marge globale du livre. La marge globale du livre résulte du Prix de vente HT du livre après déduction des coûts de fabrication Orséry, indiqués en Annexe 2 du présent Contrat.

La Rémunération de l'Editeur est assujettie à la TVA en vigueur pour l'impression de livres dans le pays hébergeant la Presse Numérique au moment de la fabrication du Livre Papier

Le paiement de la rémunération à l'Editeur s'effectuera en euro par virement bancaire, après l'envoi par Orséry d'un appel à facturation. Le paiement sera effectué semestriellement à terme échu de toutes les ventes.

Toute autre disposition financière dérogatoire est mentionnée en Annexe 3 : « Autres Conditions Particulières »

## **Article 3 – Propriété intellectuelle et sécurité**

Orséry reconnaît expressément que le présent Contrat ne comporte aucun transfert de propriété à son profit des droits de propriété intellectuelle que l'Editeur détient sur les œuvres littéraires distribuées.

L'Editeur déclare et garantit être titulaire de tous les droits nécessaires à la conclusion du présent Contrat, pour la durée et le territoire défini en Annexe 1. L'Editeur déclare notamment que ses droits ne font l'objet d'aucune convention pouvant restreindre l'étendue et la mise en œuvre du présent Contrat ou engager la responsabilité d'Orséry.

L'Editeur fait son entière affaire de la rémunération des auteurs et/ou des co-auteurs des livres confiés.

En conséquence, Orséry ne sera en aucune façon tenu d'une quelconque rémunération autre que celle à verser à l'Editeur au titre du présent Contrat. L'Editeur garantit que les Livres Dématérialisés et les Métadonnées qu'il met à disposition d'Orséry au sein de l'Entrepôt Numérique sont complets et conformes aux exigences des auteurs des différents ouvrages, et qu'ils ne portent pas atteinte aux droits de ces derniers.

Orséry assurera la sécurité physique et informatique des Livres Dématérialisés ainsi que la disponibilité des Livres Dématérialisés déposés par l'Editeur, et garantit à l'éditeur la rémunération de chaque Livre Papier imprimé dans les Librairies Affiliées grâce au numéro unique sécurisé qui figure sur chaque exemplaire et qui permet sa traçabilité.

Orséry se réserve le droit d'imprimer des livres au format « Bon à Tirer » ou « Echantillons » pour assurer la promotion du service, ces livres ne pouvant pas faire l'objet d'une vente ou d'une commercialisation quelconque. Cette mention « exemplaire de démonstration, ne peut être vendu » sera imprimée dans le Livre Papier

## **Article 4 – Spécifications techniques**

Les spécifications techniques demandées par Orséry pour le stockage et la commercialisation des Livres Dématérialisés sont détaillées en annexe 4. En cas de non-respect de ces recommandations, Orséry ne peut garantir l'intégration des Livres à son catalogue et se réserve le droit de ne pas les intégrer, après en avoir informé l'éditeur par mail.

L'Editeur accorde à Orséry la possibilité de rajouter 2 (deux) feuilles, soit 4 (quatre) pages, au Livre Papier, à savoir :

- Une feuille insérée en première page du Livre Papier qui intégrera, le cas échéant, une dédicace. La dédicace est constituée par une image que le Client choisit librement au sein d'une banque de données gérée par Orséry ou provenant de sa propre création.
- Une feuille placée en fin de livre qui intégrera notamment : au recto les coordonnées de la Librairie Affiliée, et au verso un numéro unique assurant la traçabilité des impressions à l'éditeur et assurant l'unicité de chaque exemplaire commandé, ainsi que le logotype d'Orséry.
- 

Orséry s'engage à imprimer le Livre Papier au plus proche de son format d'origine, avec à la date de signature du contrat :

- un format minimum d'impression de 140x201mm
- un format maximum d'impression de 185x285mm

Orséry se réserve le droit de modifier homothétiquement le format d'origine, jusqu'à atteindre le format minimum d'impression.

Orséry garantit à l'Editeur une qualité professionnelle des Livres Papiers produits, tout en restant libre du choix du papier qui sera utilisé pour la reprographie.

## **Article 5 – Publicité et promotion**

Chaque Partie pourra faire mention dans sa communication et dans le cadre de sa publicité, de sa collaboration avec l'autre Partie, en utilisant les logos-types, marques, dénominations sociales, noms commerciaux, enseignes et tout autre signe d'identification de l'autre Partie, dans le respect de la charte graphique.

L'Editeur autorise Orséry à assurer la promotion de son activité de distribution de Livres Papiers via son service en faisant référence au nom de l'Editeur.

De même, Orséry pourra faire la promotion des ouvrages issus du Catalogue d'Œuvres, en citant le nom des auteurs et en reproduisant les premières et dernières pages de couverture.

## **Article 6 – Durée**

Le présent Contrat est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de signature du contrat et reconduit tacitement à l'issue de la durée initiale du présent Contrat par période d'une année reconductible.

Au terme de ce délai, il pourra être dénoncé par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une ou l'autre des Parties, en respectant un délai de préavis de 6 (six) mois avant l'échéance de cette période d'un an.

Au terme du contrat, Orséry s'engage à supprimer les fichiers des Livres Dématérialisés et n'en faire aucun usage commercial autre que le traitement des éventuelles commandes en cours.

## **Article 7 – Confidentialité**

L'Editeur et Orséry s'engagent à la plus stricte confidentialité sur toutes les informations échangées pour la signature et l'exécution du présent Contrat, ainsi qu'à ne pas les divulguer à un tiers sans autorisation préalable et écrite de l'autre Partie, et ce pendant une durée de 5 (cinq) ans à compter de son expiration.

## **Article 8 – Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent Contrat sont régies et soumises au droit français.

En cas de litige sur la validité, l'interprétation, l'exécution ou l'inexécution, de la résiliation du présent Contrat, les Parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour le résoudre amiablement. A défaut de résolution à l'amiable, tout litige sera soumis au Tribunal de commerce de Paris.

## **Article 9 – Langue du Contrat**

Le présent Contrat est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français fera foi en cas de litige.

Fait en deux (2) exemplaires,

A Viroflay, le .....

---

**Orséry**

---

**L'Editeur**

**Annexe 1 : Liste initiale des Livres Dématérialisés confiés par l'Editeur**

**Liste des livres dématérialisés initialement confiés par l'Editeur :**

<b>ISBN</b>	<b>Titre</b>	<b>Auteur</b>	<b>Prix TTC France</b>

**Restrictions et/ou extensions territoriales (cochez la case correspondante et complétez si besoin)**

- Le présent contrat de distribution ne présente pas de restriction territoriale**
- Le présent contrat ne s'applique qu'au territoire français, départements et territoires d'outre mer**
- Le présent contrat ne présente pas de restriction territoriale, excepté pour les territoires suivants où la distribution / impression des livres n'est pas autorisée :**

\_\_\_\_\_

- Le présent contrat ne s'applique qu'au territoire français, départements et territoires d'outre mer, complété des territoires suivants où la distribution / impression de livre est autorisée :**

\_\_\_\_\_

**La liste de Livres Dématérialisés peut être remplacée, à la demande de l'éditeur, par un fichier électronique annexé par ses soins et contenant les informations ci-dessus (liste et territoires) :**

**Si la liste est transmise par voie électronique, cocher ICI**

**Nom du fichier :** \_\_\_\_\_

**Préparé par (Nom, Prénom) :** \_\_\_\_\_

**Date de transmission :** \_\_\_\_\_

**Transmis à Orséry :**

**Par : courrier électronique / FTP / support physique / autre (préciser) :** \_\_\_\_\_

**Le (date) :** \_\_\_\_\_

**A (Interlocuteur Orséry) :** \_\_\_\_\_

## Annexe 2 : Coût de fabrication du Livre Papier par Orséry

Les coûts de fabrication mentionnés ci-dessous sont valables pour la France Métropolitaine et seront actualisés tous les 3 ans à la date anniversaire du présent Contrat.

En cas d'évolution de plus de 10% (dix pour cent) à la hausse ou à la baisse du coût du papier, une mise à jour des coûts de fabrication pourra être effectuée, après notification par LRAR, dans les 15 (quinze) jours. L'indice retenu pour calculer la variation est celui de l'Insee : « Indices des prix internationaux des matières premières importées - Pâte à papier - En devises - Base 100 en 2000 » avec une valeur de 121,2 en décembre 2016.

Pour les pays étrangers, une grille tarifaire spécifique sera publiée par Orséry préalablement à la mise en place de la solution.

<b>Coûts unitaires Hors Taxe de fabrication Orséry Par livre</b>	Coûts fixe par livre (couverture, colle, reliure, massicotage)	4,53 €
	1 page Noir & Blanc *	0,013 €
	1 page couleur *	0,036 €

\*les pages Noir&Blanc ou Couleur sont automatiquement détectées par la machine d'impression

Exemple :

Les coûts de fabrication d'un livre avec 100 pages dont 10 en couleur sont donc de

$$4,2 + 90 \times 0,013 + 10 \times 0,036 + 0,33 = 6,06 \text{ € HT}$$

## Annexe 3 : Autres conditions particulières

## Annexe n° 4 :

### Règles techniques > Intégration de livres au catalogue Orséry

#### Dimensions des livres

Nos presses numériques sont configurées pour imprimer en standard des livres de toute taille entre ces limites :

- Dimensions : de **140x201 mm** (min.) à **185x285 mm** (max.)
- Nombre de pages : de **40** (min.) à **400** (max.)

Les livres dont la largeur d'origine est comprise entre 135mm et 140mm sont homothétiquement agrandis pour atteindre la dimension minimum de 140mm.

Les livres proposés par Orséry en Très Grand Format sont imprimés en 185x285mm, ou agrandis homothétiquement jusqu'à atteindre l'une de ces 2 dimensions.

**Attention : nous ne pouvons techniquement pas intégrer d'ouvrages aux formats carré (largeur = hauteur) et à l'italienne (largeur > hauteur).**

Nous imprimons le corps du texte sur un papier couché mat de 90g/m<sup>2</sup> et la couverture sur une carte graphique double face de 270g/m<sup>2</sup>.

Tous nos livres sont fabriqués avec dos carré-collé et peuvent intégrer un mélange de pages couleur et/ou noir et blanc.

## Format des fichiers

L'éditeur fournit à Orséry les fichiers des livres et les métadonnées éditeur associées :

- 2 fichiers au format .pdf
  - 1 pour le corps du texte, centré avec fond perdu (i.e. bleed-margin) d'au moins 3mm. Chaque page du livre doit correspondre à une page du .pdf (format page à page)
  - 1 pour la couverture, sous la forme d'un aplat avec la 1<sup>ère</sup> de couverture, la tranche et la 4<sup>ème</sup> collés ensemble. Le document doit être centré avec fond perdu d'au moins 3mm
    - NB : la largeur de la tranche (en mm) se calcule via la formule suivante : **nb de pages x 0,0465 + 1,35**

Pour assurer un rendu d'impression optimal et une bonne qualité des illustrations du corps du texte, celles-ci doivent être enregistrées en **300dpi minimum**.

- Les métadonnées éditeur :

### Obligatoires

- **Numéro ISBN** - Code ISBN
- **Titre** - Titre de l'ouvrage
- **Nombre de pages**
- **Hauteur (mm)**
- **Largeur (mm)**
- **Prix TTC (€)**
- **Auteur** - Prénom NOM de l'auteur (ou des auteurs) de l'ouvrage
- **Editeur** - Nom de la maison d'édition
- **Résumé** - Utilisé pour l'archivage et la recherche, le résumé est présenté aux lecteurs et libraires
- **Thème CLIL** - Permet un lien avec notre arborescence et les mots clefs de recherche

### Facultatives

- **Mot(s)-clé(s)** - Séparés par un ';' - permettent une recherche plus pertinente dans notre catalogue
- **Collection** - Série à laquelle appartient l'ouvrage
- **Tome** - Numéro de tome de l'ouvrage
- **Nombre de tomes** - Nombre de tomes d'une série
- **Date début mise à disposition** - Il s'agit de la date de commercialisation (par défaut nous appliquons la date d'entrée au catalogue)
- **Particularité** - ex. prix Goncourt 2016
- **Dépôt légal** - A préciser si existant
- **Mention spéciale** - Elles permettent d'afficher les copyright, crédits de fabricants et mise en page sur l'ouvrage (si obligatoires)

## **Transfert de vos fichiers**

Connectez-vous à votre espace sécurisé via ce lien <https://orsery.transfert-fichiers.net> et en utilisant les identifiants reçus par email, via l'adresse [securite@orsery.fr](mailto:securite@orsery.fr) (attention à vérifier que ce courriel ne soit pas dans les messages indésirables).

Une fois connecté, copiez/collez les fichiers que vous souhaitez nous transférer. Vous devez :

- créer un dossier pour chaque livre, comprenant les 2 fichiers .pdf et les métadonnées associées
- nommer les fichiers **body\_ISBN.pdf** (corps) et **cover\_ISBN.pdf** (couverture)

Un email de confirmation de la réception de ces fichiers vous sera automatiquement envoyé.